

# LACAPELLE DEL FRAISSE

Bulletin Municipal n° 37 - Novembre 2025



## ADRESSE MAIRIE ET HORAIRES D'OUVERTURE



04 71 62 57 65



mairie.lacapelle-del-  
fraise@wanadoo.fr



18 rue des Frênes 15120  
Lacapelle Del Fraisse

**Lundi :** 13h00-16h00

**Mardi :** 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**Jeudi :** 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**Vendredi :** 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE :**

<https://www.lacapelledelfraise.fr>

## Le mot du Maire

- L'élaboration du bulletin municipal est toujours un moment particulier dans la vie d'une commune. En effet, ce bulletin se veut être un trait d'union entre l'action communale et l'information des administrés.

- Notre méthode d'information reste basée sur une forme d'écrit souvenirs et prospectives. Les moyens de communication actuels nous permettent d'être plus rapide et efficace grâce notamment à notre site internet que nous essayons de tenir au maximum à jour. Ce progrès ne nous empêche pas de fournir le bulletin papier à tous ceux qui le souhaitent.

- Enfin, le contact, le dialogue avec l'ensemble de l'équipe municipale est toujours un moyen de connaître les activités communales.

- En effet, 2025 ne déroge pas à la règle. Le conseil municipal est toujours resté très actif et a vu des travaux se terminer ou se réaliser. Vous en trouverez, dans les pages qui suivent, les comptes rendus.

- 2025 aura aussi vu la commune de Lacapelle Del Fraisse sous les projecteurs de FR3, TF1, le journal SUD OUEST et plus récemment le journal LA MONTAGNE. Cet intérêt des médias honore la commune, l'action de son conseil municipal, le sérieux et l'adhésion des habitants aux projets communaux. Vous avez su, par votre accueil, votre activité et votre disponibilité, donner une très belle image de Lacapelle Del Fraisse et, si l'on en croit le dernier article, d'une commune à « la vie sans accroc ». Encore merci à tous.

- Enfin, 2026, sera une année de renouvellement de votre conseil municipal. Nous travaillons actuellement constituer une nouvelle équipe. Nous vous en dirons plus lors de la galette des rois le dimanche 11 janvier 2026. Venez nombreux.

- Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire : André VAURS





## Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée aussi en ligne <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

**Avoir le droit de vote**, ce qui implique de :

- posséder la **nationalité française** ;
- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses **droits civils et politiques**.

**Avoir une attaché avec la commune au titre de :**

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

**Attention** : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part. **Date limite d'inscription le 06/02/2026**



### Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026

**Mode de scrutin : de nouvelles règles** (Ref : 'Impôts.gouv - Publié le 29 juillet 2025, modifié le 12 août 2025)

Dès mars 2026, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants.

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : **le scrutin de liste paritaire** devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes. Le nouveau mode de scrutin poursuit trois objectifs :

- Harmoniser les règles électorales entre toutes les communes,
- Favoriser la parité : aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants,
- Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : **les électeurs ne peuvent plus modifier les listes** et avec une souplesse adaptée aux réalités locales. Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue. Les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins ou deux de plus que le nombre de sièges à pourvoir. Un assouplissement réservé aux communes de moins de 1 000 habitants.



### BON A SAVOIR !!!

**TRANSPORT A LA DEMANDE.** La Communauté de commune de La Chataigneraie Cantalienne met à disposition, sur les 51 communes composant son territoire, un service de transport à la personne à un prix avantageux.

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Communauté de Commune de la Chataigneraie Cantalienne  
5, rue des Placettes  
15220 Saint-Mamet-la-Salvetat  
Tel : 04 71 49 33 30  
email : [accueil@chataigneraie15.fr](mailto:accueil@chataigneraie15.fr)  
site internet : [www.chataigneraie15.fr](http://www.chataigneraie15.fr)

## Les comptes administratifs 2025

### 1/ Lotissement

Rien de nouveau pas de mouvement sur ce budget, pour information un dernier lot est toujours disponible à la vente et est viabilisé.

### 2/ Commune

Dépenses de fonctionnement :	<b>332 451,53 €</b>
Recettes de fonctionnement :	<b>428 493,18 €</b>
Excédents de fonctionnement :	<b>+96 041,65 €</b>
Dépenses d'investissement :	<b>231 051,03 €</b>
Recettes d'investissement :	<b>163 427,64 €</b>
Déficit d'investissement :	<b>-67 623,39 €</b>
Excédent total :	<b>+28 418,26 €</b>
Report section de fonctionnement :	<b>+50 457,85 €</b>
Report section d'investissement :	<b>-80 563,22 €</b>
Résultat de clôture :	<b>-1597,11 €</b>
Total budget dépenses :	<b>644 065,78 €</b>
Total budget recettes :	<b>642 468,67 €</b>

Le compte administratif fait apparaître un déficit de clôture de 1597,11 €

Ce léger déficit s'explique par des travaux en cours et des subventions non perçues



## Le budget 2025

### *Les bases d'imposition*

<b>BASES</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Taxe foncière /bâti	228 400 €	234 761 €	254 200 €	275 600 €	287 700 €
Taxe foncière/ non bâti	20 200 €	20 900 €	22 300 €	23 000 €	23 200 €

A noter que de 2021 à 2025, soit sur cinq ans, les bases de la taxe foncière bâti a progressé d'environ 25%

## Les taux d'imposition

TAUX	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne départementale
Taxe foncière bâti	43,51	43,51	43,51	43,51	43,51	48,19
Taxe foncière non bâti	79,76	79,76	79,76	79,76	79,76	92,97

- En 2025, le Conseil Municipal a décidé de ne pas bouger les taux d'imposition, les bases ayant été, par ailleurs, revalorisées par l'état (+1,7%)



## Le budget lotissement

Aucune modification sur le budget Lotissement en 2025



## Le budget général

### Commentaires :

En fonctionnement, le budget s'équilibre à **432 957,00 €** et en investissement à **369 681,61 €**.

### **Section de Fonctionnement**

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	99 250,00 €	Atténuations de charges	0
		Produits services et ventes	79 550,00 €
Charges de personnel	147 300,00 €	Impôts et taxes	18 400,00 €
Atténuation de produits (com com)	2 600,00 €	Fiscalité locale Dotations de l'état	137 883,00 €
Autres charges de gestion courante	40 600,00 €	Dotations et participations	157 485,00 €
Charges financières	3 500,00 €	Autres produits gestion courante	39 500,00 €
Dépenses imprévues	0	Produits financiers	4,00 €
Virement à la section d'investissement	124 514,41 €	Produits exceptionnels	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	15 192,59 €	Résultat reporté	0
		Opérations d'ordre	135,00 €
	<b>432 957,00 €</b>		<b>432 957,00 €</b>

Sont prévues à la baisse les charges à caractère général (électricité, entretien matériel, etc...)



## Section investissement

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	860,00 €	Subventions état et département	59 515,00 €
Subventions d'équipement versées (Syndicat énergie)	2 200,00 €		
Immobilisations corporelles : (Achat de matériel)	29 280,00 €	Emprunts et dettes assimilées	9870,14 €
Immobilisations en cours (travaux)	109 500,00 €		
- Voirie	90 000,00 €		
- AEP	11 500,00 €		
- Verger	3 000,00 €		
- Reprise concessions cimetière	5 000,00 €		
		Immo en cours	0
Emprunts et dettes assimilées	59 720,00 €	Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	14 000,00 €
		Dépôts et cautions	
Solde d'exécution section d'investissement	148 186,61 €	Virement section de fonctionnement	124 514,41 €
Opération transfert	135,00 €	Opérations d'ordre (amortissements)	15 192,59 €
		Affectation compte 1068	146 589,50 €
Reste à réaliser	0	Reste à réaliser	0
<b>TOTAL :</b>	<b>369 681,61 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>369 681,61 €</b>

### Commentaires :

Les principaux investissements concernent les travaux place de Lacaze et les rues adjacentes. (pas d'emprunt réalisé)

## ACTIVITES DE LA COMMUNE

**ACHAT D'UN ROBOT DE TONTE** : Cet équipement permet un meilleur entretien de la pelouse de la résidence « Les Narcisses » et libère du temps à l'agent communal pour d'autres missions. (La tonte de cet espace représentait 2 h tous les 7 à 10 jours sur 6 mois environ). Le coût de l'équipement s'élève à 3336 € HT.



**REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL.** La procédure visant à permettre de reprendre les concessions laissées à l'état d'abandon, qui avait été lancée en 2024 pour 17 sépultures, a pris fin cet été.

Celles pour lesquelles personne ne s'est manifesté pourront donc être reprises, avec création d'un ossuaire. Elles sont au nombre de 14, le démarrage des travaux sera prévu au budget pour 2026. En complément des travaux du verger conservatoire, le mur du cimetière a été rénové, les joints des pierres ont été refaits.

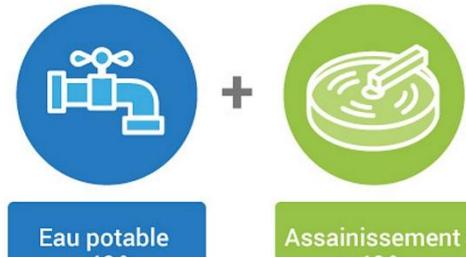
Laurent Buisson



**TRANSFERT DE L'ELECTRICITE DE LA RESIDENCE VERS L'ATELIER MUNICIPAL.**

Toujours dans une démarche d'économie, le Conseil a décidé de supprimer le compteur électrique de l'atelier communal et raccorder celui-ci à l'installation électrique de la résidence séniors « Les Narcisses ». Cela permet de bénéficier de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques et de supprimer un abonnement.





## NOTE D'INFORMATION A DESTINATION DES ABONNÉS AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Vous venez de recevoir votre facture d'abonnement au service de l'eau 2026 et comme vous l'avez certainement remarqué les montants sont différents des années antérieures. Cette facture concerne l'abonnement eau et assainissement pour 6 mois (du 01/01/26 au 30/06/26).

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 le Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie verra le jour et prendra le relai pour tout ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement tant d'un point de vue technique qu'administratif.

Le temps de la mise en place et du démarrage du syndicat, la mairie se fera le relai de vos interrogations pour d'éventuels questions ou problèmes rencontrés.

Le Maire, André VAURS



**REVISION DES TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT APPLICABLES SUR LA CONSO**MATION 2026. Le Conseil Municipal à débattu sur les tarifs eau et assainissement. Ce débat est motivé par la création en cours du Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie.

Des travaux de simulation par le bureau d'étude font apparaître que la commune pratique des tarifs un peu en deçà des autres communes.

Monsieur le Maire propose, afin de prévenir une augmentation trop sensible, de réviser les tarifs pratiqués.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide ce qui suit :

### TARIFS DE L'EAU :

- de maintenir l'abonnement à 70 €
- d'augmenter le tarif de la tranche - de 500 m<sup>3</sup> en le passant de 1,00 € à 1,05 € le m<sup>3</sup>
- d'augmenter le tarif de la tranche + de 500 m<sup>3</sup> en le passant de 0,70 € à 0,80 € le m<sup>3</sup>

### TARIF ASSAINISSEMENT

- l'abonnement passera de 15 € à 30 € par an
- de maintenir le prix du m<sup>3</sup> d'eau assainie à 1,00 €.

Jean-Luc GARD AIS

**GESTION DES ARCHIVES COMMUNALES** - Le Conseil Départemental, par le biais de son service Cantal Ingénierie et Territoire (CIT) nous a proposé une mission de tri et d'élimination encadrée des documents d'archives dont la durée légale de conservation est échue. Après une visite de diagnostic il en ressort que 50 % des archives peuvent être éliminées de façon réglementaire. Cette mission est aujourd'hui pratiquement terminée et nous allons pouvoir libérer une grande partie du local des archives. Ce tri représente environ 1 tonne de papier à recycler.

Jean-Luc GARD AIS



**LA NOUVELLE AIRE DE JEUX** - Depuis la fin du printemps dernier, les enfants de Lacapelle Del Fraisse et alentours, peuvent profiter d'une nouvelle aire de jeux située au stade.

Une grande structure de 14m<sup>2</sup> ainsi que 2 petits jeux sur ressort viennent s'ajouter au toboggan et balançoires déjà présents.

La mairie a fait appel à plusieurs entreprises afin que ce projet voit le jour. Nous pouvons citer entre autres, JPP Direct pour les jeux, Gilles Mazars pour le terrassement, la SARL Montarnal et celle du Veinazes, en passant par la carrière Ginioux-Flamary et Gedimat.



N'oublions pas Yves Château, notre employé municipal, pour l'assemblage des structures.

Ce chantier aura couté à la commune 11 777,83 Euros HT.

Un endroit plus attrayant et mieux adapté aux besoins des familles, où les rires des enfants vont pouvoir résonner.

Caroline DELBAS-ROUME et Divya PUECH

**AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA SALLE DES NARCISSES.** Au fil du temps, les utilisateurs de cette salle (associations), nous ont fait remonter des petites améliorations qui pourraient être corrigées. L'installation d'un évier, de portemanteaux, des chaises pour remplacer les bancs en bois qui ne sont pas pratiques pour les aînés et pour finir, un store sur la grande porte pour couper le reflet du soleil. Ces adaptations ont été effectuées à la grande satisfaction des utilisateurs.

Jean-Luc GARD AIS



**TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES.** Il était demandé aux familles de transmettre à la mairie une attestation de quotient familial une fois par an, avant la rentrée scolaire de septembre. Suite à 2 demandes de mise à jour des quotients familiaux en cours d'année, la question s'est posée de savoir si la commune doit les réévaluer en cours d'année dans certains cas ou pas. Le Conseil Municipal après en avoir débattu, confirme que le quotient familial de chaque famille sera demandé une fois par an, avant chaque rentrée de septembre et décide que le quotient familial ne sera pas revu en cours d'année scolaire et confirme que dans le cas où l'attestation de quotient familial ne serait pas transmise à la mairie, le tarif maximum de 2,60 € sera appliqué.

Jean-Luc GARD AIS



**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE LACAZE.** Un bilan global d'enfouissement a été réalisé avec Mr. FILAIRE du Syndicat Départemental d'Energie. Les travaux ont consisté en :

- Enfouissement du réseau électrique
- Enfouissement du réseau téléphonique
- Reprise et extension de l'éclairage public.

L'ensemble des travaux a représenté, pour le syndicat, une dépense de 548 000 € TTC, soit le plus gros chantier conduit en direct par le syndicat.

Le reste à charge pour la commune est de :

- Eclairage public 21 125,40 € (50% de la dépense totale)
  - Réseau France Telecom 22 125,40 € moins 9 067,50 € de remise suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise CHAVINIER, soit 13 057,90 € (40% de la dépense totale).
- Ces travaux ont, certes, duré dans le temps, mais ont bien changé l'esthétique du village. Le tout pour une somme tout à fait raisonnable.

Le Maire André VAURS



**VERGER CONSERVATOIRE.** Cette parcelle achetée à Sonia COSTE était en friche. C'était un ancien verger.

- La commune a commencé par le nettoyage de la parcelle, puis la reprise du mur de soutènement en limite de parcelle de l'ancien presbytère. De plus, nous avons repris tout le mur du cimetière en mauvais état. Enfin, la clôture a été érigée et l'ensemble réensemencé.

- Aujourd'hui, 2 poiriers sont plantés de variété « Williams bon chrétien » et « Doyenné du Comice » et 4 pommiers de variété « Reine des reinettes », un de variété « Sainte Germaine », un de variété « Limousine » et un de variété « Belle fille de la Creuse ».

- Ce sont toutes des variétés adaptées localement. Le coût global de l'opération s'élève à 30 412,86 €. Une subvention de l'état (DETR) nous été attribuée à hauteur de 8 414 €.

- Ce verger pourra servir de support pédagogique pour l'école et les passionnés de vieilles variétés de fruitiers.

Le Maire André VAURS



**AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LACAZE.** Après les travaux d'enfouissement, la place du village méritait de retrouver un espace appréciable par tous. Bordures et pavés pour sécuriser le stationnement et l'enrobé en revêtement.

Un panneau d'affichage restauré et quelques plantations installées dès que la météo sera propice. S'ajoute à cela la réfection, en totalité, des rues adjacentes à cette place.

Montant total de la dépense : **71 999,61 € HT soit 86 399,53 € TTC**

Hervé VAURS

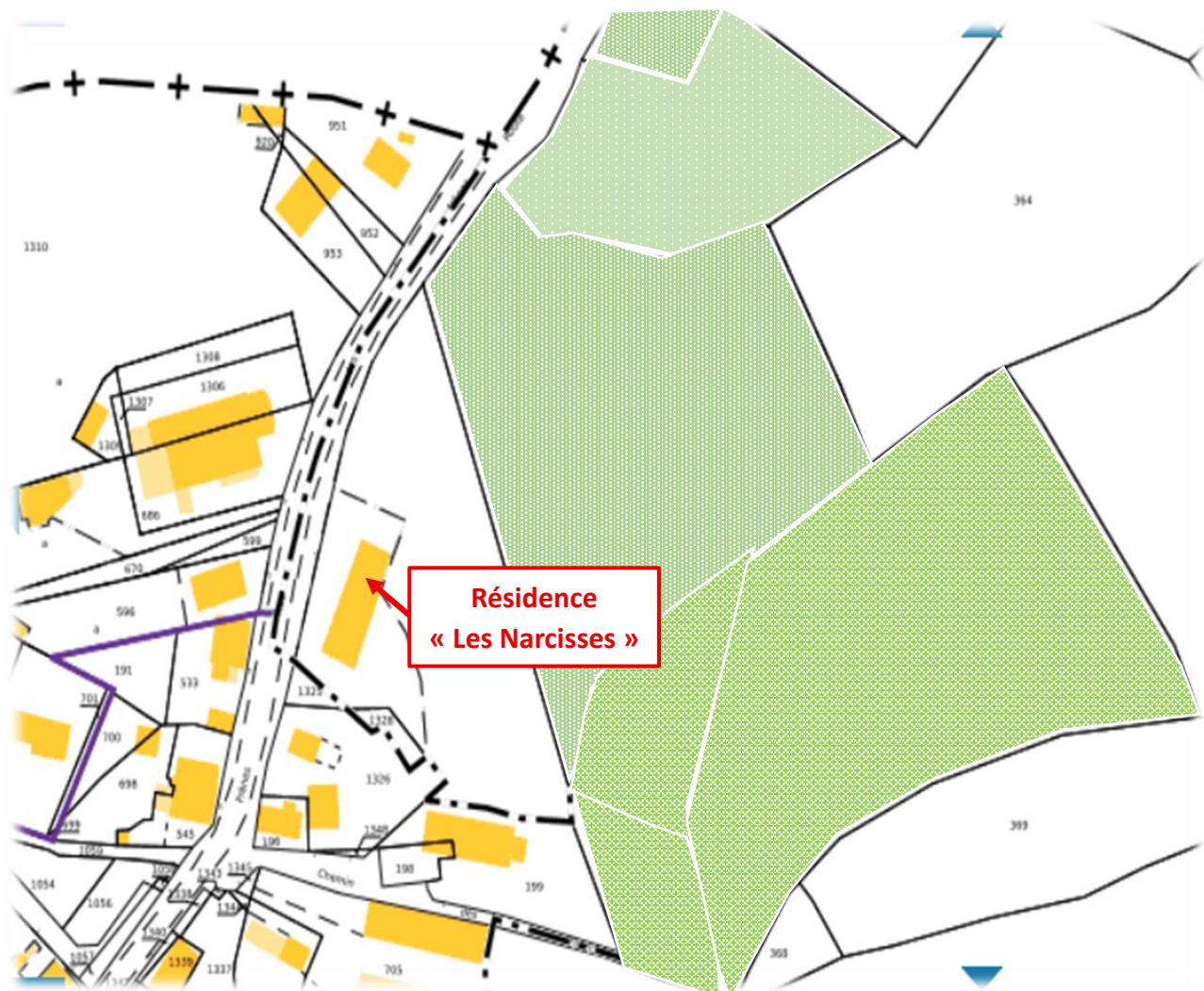


**ACHAT DE TERRAINS.** Suite à une opportunité d'acquisition foncière, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir des terrains classés au PLUI en zone UA, UB, et A et qui permettront à la commune d'avoir une réserve foncière pour l'avenir proche ou lointain en fonction des demandes. Ce terrain est situé à proximité de l'axe principal (RD 601), des réseaux d'eau, d'assainissement et électrique.

Il s'agit des parcelles suivantes : A 1347 pour 00,9710 ha - A 1150 pour 00,0807 ha - A 358 pour 00,3940 ha - A 366 pour 01,0370 ha - A 367 pour 00,1680 ha - A 200 pour 00,1040 ha

Soit un Total de : 2,7547 ha (parcelles en vert ci-dessous)

Le coût de l'opération s'élève à 15 000 € pour le terrain et 1 300 € de frais de notaire.



# MOTS des ASSOCIATIONS

## AMICALE DES ANCIENS LAFEUILLADE/LE FRAISSE

### ACTIVITES de 2025

- le 8 janvier le club de Prunet nous a invité à partager la galette des Rois.
- le 18 janvier : notre assemblée générale, suivie d'un repas au « petit gueuleton »
- le 26 janvier : concours de belote.
- le 22 février : repas du chevreuil au restaurant de Lacaze « l'orée du bois ».
- le 8 avril : repas stockfish à St Julien de Piganiol avec le transporteur Laborie. Avant le repas nous avons visité les extérieurs du château de Gironde et sa Chapelle.
- le 20 mai : sortie d'une journée à VULCANIA avec le transporteur STAC.
- le 15 juin : concours de belote.
- le 9 juillet : grillades.
- le 10 octobre : Sortie d'une journée à Bort les Orgues avec le transporteur Laborie. Visite du barrage et du Musée de la tannerie de Bort Les Orgues, et visite du château de Val.
- le 20 novembre : Invitation du club de Prunet pour le beaujolais nouveau avec casse-croûte à Lacapelle Del Fraisse.
- le 22 novembre : théâtre en occitan : « l'abaiant, lo malaut e lo messorguiér » ;
- le 10 décembre : repas de Noël avec les Ets Guibert

La secrétaire Danièle CANIS



## COMITE DES FETES

Notre traditionnelle fête patronale s'est déroulée le week-end du 4-5-6 juillet dernier :

- Le vendredi 4 en soirée un tournoi de sixte a été organisé par les joueurs du Sporting Châtaigneraie Cantal où 16 équipes ont pu s'affronter dans un esprit sportif et convivial.
- Le samedi 5, l'après-midi le concours de pétanque a rassemblé 38 doublettes profitant d'une météo clémente, le soir jeunes et moins jeunes ont pu se restaurer avec la Ferme des Fourches et Pizza Paco tout en profitant du concert du groupe Accor Batt avant que DJ Man's clôture cette belle soirée.
- Le dimanche 6, le matin les randonneurs ont lancé cette journée maussade au niveau de la météo puis le midi un peu plus de 140 personnes se sont régalées du pave de bœuf salers accompagné de truffade préparée par Jean Marc GUIBERT, enfin l'après-midi le spectacle de magie réalisé par GALI & CO a su émerveiller petits et grands.

Je tiens à remercier les bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer cette manifestation. Les membres du comité et les bénévoles se réuniront cet hiver pour passer un moment convivial et réfléchir au programme de la fête pour juillet 2026.

Le président Eric ARNAL



## AICA DES TROIS ARBRES

L'AICA des Trois Arbres a clôturé sa deuxième saison lors de son AG du 13 juin dernier. Les comptes sur un budget de 4 500€ sont à l'équilibre. Ses ressources financières sont issues des cotisations de ses adhérents et des manifestations (repas sanglier à la broche et 1 buvette au marché de Lafeuillade). Les dépenses sont affectées pour 65% au repeuplement 20% aux cotisations fédérales (dont les bracelets chevreuils) et le reste en divers matériels (signalétique, sécurité, ...).



La principale activité reste la régulation des grands gibiers et du renard très présent sur notre territoire. La saison passée, 70 chasses collectives organisées ont permis de prélever 7 sangliers, 39 chevreuils et 36 renards. Pour alléger cette charge lourde qu'est l'organisation de battues, nous avons eu l'autorisation de prélever 5 brocards sur les 40 attribués en tir individuel d'été sur la période du 1<sup>er</sup> juin au 13 septembre 2025. Ces tirs en approche sont réalisés de jour le matin avant 9h et le soir après 19h par des chasseurs désignés.

La saison 2025/2026 compte 38 sociétaires chasseurs, Soit 2 de plus que la saison précédente.

La présence des cervidés estimés en fin de saison dernière à une douzaine sur notre territoire situé en « zone blanche » (zone où la population des cervidés ne doit pas se développer) a déjà fait l'objet de plaintes pour des troupeaux de génisses dispersés, dégâts en forêt et sur vergers. 3 cerfs et 1 biche ont été prélevés en novembre.

Un moment convivial (ouvert aux gens des deux communes) autour d'un sanglier à la broche c'est tenu le 23 août dernier à la salle multi-activité de Lacapelle Del Fraisse.

Le secrétaire Gilles Puech



## APE

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, 45 élèves ont fait leur retour sur les bancs de l'école (6 petites sections, 5 moyennes sections, 5 grandes sections, 4 CP, 6 CE1, 4 CE2, 9 CM1 et 6 CM2). Les équipes enseignantes et communales demeurent inchangées.

L'année passée a été riche en sorties pour nos élèves : poney pour les plus petits, escalade pour le cycle 2, golf pour le cycle 3, séances de cinéma pour tous, visite de Conques ...

L'école a également mené un projet « pain à l'école », mêlant fabrication du pain et apprentissage de l'occitan.

Les cycles 2 et 3 ont bénéficié de l'activité « savoir rouler à vélo » intégralement financé par la Mairie. Ils ont appris comment bien entretenir leur vélo et à se déplacer en sécurité sur la route. De quoi rassurer les parents !

En fin d'année scolaire, les plus grands ont pu s'initier au Canoë à Vieillevie et le cycle 1 s'amuser au Jardin des bêtes à Gages.

Tout au long de l'année, les enfants ont redoublé d'effort pour s'occuper du jardin et ils ont été récompensés ! 15 kg de pommes de terre et 4 kg d'oignons ... de quoi se régaler avec de bonnes frites préparées par Aurore, notre cantinière.

Toutes ces activités n'auraient pas été possibles sans le financement de la mairie et sans une APE très active !

Le bureau de l'APE qui œuvrait depuis plusieurs années, a choisi de passer la main à une nouvelle équipe lors de l'assemblée générale du 19 septembre. Les nouveaux membres du bureau de l'APE sont RONY Mylène (présidente), LAVIGNE Lucie (trésorière), FRIC Delphine (secrétaire), BARRIERE Alexia (trésorière adjointe) et MICELI Marjorie (secrétaire adjointe).

Nous remercions le bureau sortant pour son investissement, son dynamisme et son soutien sans faille pour les activités de nos enfants et souhaitons une bonne continuation au nouveau bureau.

Le nouveau bureau mettra tout en œuvre pour continuer d'œuvrer dans ce sens. La fête des potirons qui a eu lieu en octobre a déjà été une réussite, merci aux parents, à la mairie et tous ceux qui nous ont soutenus. Nous allons également reconduire les diverses manifestations déjà mise en place (ventes de chocolats, carnaval, belote, divers partenariats,... et bien sûr la kermesse au mois de juin). Nous comptons sur votre soutien et votre générosité pour que les enfants de l'école puissent encore bénéficier de nombreuses activités.

La Présidente Mylène RONY

## **SPORTING CHATAIGNERAIE CANTAL**

Nouvelle dynamique au SCC !!!

La fin de saison 2024/2025 tourne une nouvelle page au sein du club, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe mise en place par Pascal Lacoste qui a voulu apporter une nouvelle dynamique en partageant la présidence avec Laurent Foucault.

Deux coprésidents pas tout à fait inconnus dans le monde du football Cantalien ayant eux aussi évolué depuis leur plus jeune âge dans différents clubs du bassin d'Aurillac avant de devenir des dirigeants actifs et passionnés

C'est ainsi que Pascal et Laurent ont entrepris depuis le mois de juillet la reconstruction d'une équipe pour poursuivre l'aventure du SCC, avec pour ambition de conserver notre place au sein du football régional et départemental.

C'est donc avec une nouvelle génération de jeunes joueurs encadrée par quelques anciens que la saison est repartie.

Le but est d'intégrer le maximum de jeunes issus de la formation de l'Entente EFCV regroupant les jeunes du territoire.

Une entente gérée en coprésidence avec un représentant de chaque club partenaire Pascal représentant le SCC.

Notre volonté est de nous impliquer et de participer à la pérennité de cette entente et ainsi permettre à nos jeunes d'évoluer dans leur club de cœur.

C'est l'avenir de nos territoires qui en dépend.

Nous souhaitons poursuivre la reconstruction d'un club où il fait bon vivre en menant une politique saine et transparente où chaque joueur, dirigeant, partenaire ou bénévole trouveront leur place.

Nous souhaitons rester un club de la Chataigneraie et du bassin d'Aurillac où les jeunes auront envie de venir pour s'épanouir, progresser et pratiquer notre sport favori.

Le maintien et l'amélioration des structures sportives en lien avec les collectivités participera à inciter les jeunes à rester chez nous et à accueillir les équipes adverses dans de bonnes conditions.

Nous allons travailler avec les collectivités pour nous rendre attractifs vis-à-vis des clubs environnants.



Nous souhaitons renforcer notre structure sportive avec un maximum de compétences pour crédibiliser la politique sportive du club.

Nous souhaitons rester un vrai club amateur, c'est notre fil conducteur.

Nous remercions au nom du club les municipalités du Fraisse, de Lafeuillade, de Prunet et de Teissières pour le travail réalisé sur les terrains et infrastructures misent à disposition et leur contribution financière pour nous permettre d'accueillir nos jeunes dans les meilleures conditions possibles.

Nous remercions également toutes les personnes de la commune qui participent aux animations du SCC permettant ainsi au club de boucler son budget de fonctionnement.

Je profite de cette prise de parole pour vous remercier de l'accueil que vous réserverez à nos joueurs et dirigeants lors de la distribution des calendriers 2026.

Merci au Cantou Café Noël siège du club pour leur accueil, leur soutien. Merci à Huguette et Jean Marc pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Merci à l'ensemble de nos partenaires privés qui grâce à leur soutien financier nous permettent de fonctionner tout en véhiculant leur image tout au long de la saison footballistique. Nous nous efforçons de faire travailler le tissu économique local et cantalien pour l'ensemble de nos dépenses. Le football est une animation pour notre territoire au quotidien, 12 mois par an il est donc primordial de maintenir nos effectifs et si notre projet vous intéresse nous vous invitons à nous rejoindre pour poursuivre et développer le SCC.

La saison en cours est maintenant lancée espérons qu'elle nous apportera de belles victoires à l'ensemble de nos équipes jeunes et séniors pour prendre plaisir à pratiquer le football que l'on aime. Vive le SCC, sportivement,

Pascal Lacoste et Laurent Foucault coprésidents du SCC.



## Nos entreprises sur la commune :

- **Alexandre BARRAL**, menuiserie, charpente, 06 80 43 70 00
- **André GLADINES**, peinture, papiers peints, ravalement de façade, 04 71 46 96 14
- **Cyril MALVEZIN, MALVEZIN CREPI**, crépis, isolation par l'extérieur, 06 82 07 96 39
- **Frédéric FRESQUET**, électricité générale, 06 15 68 52 47
- **Guillaume BAC**, entretien espaces verts, 06 42 25 09 72
- **Huguette NOEL**, bar, tabac, chambres d'hôtes 04 71 62 25 38
- **Isabelle MANAU**, Restaurant « L'Orée du bois », cuisine traditionnelle, 04 71 62 55 07
- **Jérôme LACIPIERRE**, serrurier, métallier, 06 16 41 70 03
- **La Bogue du CANTAL**, 07 85 65 04 22
- **Lionnel LAVIGNE, VEINAZES DECO**, placo, peintures, isolation par l'extérieur, 06 88 97 79 50
- **Nicolas COMBRET**, mécanicien itinérant, agricole et TP, serrurier à domicile, 06 75 43 98 20
- **Philippe RAYMOND, SASU PUECH Frères**, ébéniste, menuisier, charpentier, 04 71 62 57 34

